

**SÉANCE DU 05 AVRIL 2022**  
**CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON**

**Présents** : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, DESPONT Annie, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

**Excusée** :

**Secrétaire de séance** : DEBIARD Michel

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 1<sup>er</sup> MARS 2022**

Les élus approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> mars 2022.

**RENCONTRE AVEC LE TECHNICIEN RIVIÈRE**

À la demande des élus, Damien CRABANAT, technicien rivière du SMAVLOT, est intervenu sur la législation concernant le canal d'amené du Moulin de Lacapelle-Biron et sur le droit de réalisation d'ouvrages.

Le technicien rappelle que l'ensemble du canal d'amené, et les ouvrages existant, sont propriété de Monsieur et Madame HALLIGEY, propriétaire du moulin (code Napoléon). Ils sont donc les seuls habilités à réaliser ou à commanditer des travaux sous réserve d'accord de la DDT. Il précise que l'entretien des berges du canal est également de la responsabilité du propriétaire. Par conséquent, la mairie n'a aucun avis à émettre concernant la demande de monsieur Jean-François LAFON.

Attendu l'importance de ce canal qui dessert en eau le lavoir communal et alimente un bras de Lède loin en aval du moulin, il suggère que la mairie demande à Madame et Monsieur HALLIGEY de gérer à leur place la porte du barrage situé sous le lieu-dit Garrigue. La mairie demandera également l'autorisation de remise en eau dès que le griffage du fossé près du moulin sera réalisé.

**SIVU DU CHENIL**

Suite à de graves dysfonctionnements du SIVU Chenil Fourrière Départemental, l'ensemble des délégués communaux remettent leur démission. Le conseil municipal vote à l'unanimité la décision suivante validant la démission de Johanna DEN HEIJER et d'Agnès DELCOUSTAL.

**Délib. 202213**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	9	9	0	0

**TRANSPORT SCOLAIRE**

Les élus votent à l'unanimité la délibération ci-jointe qui désigne le SCOVAL comme Autorité Organisatrice de Second rang pour le transport scolaire de l'ensemble du RPI à compter de la rentrée scolaire 2022.

**Délib. 202210**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

**SUBVENTION**

Le club d'astronomie capelain, qui a l'opportunité d'acheter du matériel nouveau pour l'observatoire, sollicite une avance sur la subvention traditionnellement accordée en fin d'année. Les élus acceptent le versement d'une somme de 200 €.

**Délib. 202212**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

**EMPLOIS MUNICIPAUX**

Madame la Maire informe les élus du recrutement des personnes suivantes :  
Gwenaël GAUTHIER sera chargé du restaurant scolaire (achats, cuisine et nettoyage). Son contrat sera de 20 heures par semaine annualisé. Un CDD de 6 mois sera signé

Michel BALCON est embauché pour le service technique, espaces verts et pour le ménage. Son contrat est de 20 heures par semaine. Un Contrat Parcours Emploi Compétences de 9 mois a été signé à compter du 4 avril 2022. La commune bénéficie de la prise en charge de 50% du salaire chargé pendant les 9 mois.

#### **Délib. 202211**

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	11	11	11	0	0

Par ailleurs, Sabrina BRUN, déjà employée du SCOVAL, aura en charge la garderie et le ménage à l'école de Lacapelle-Biron.

#### **TRAVAUX**

Les travaux de sécurisation de l'entrée du bourg et du boulevard du Midi sont en cours d'achèvement. Le traçage des passages piétons sera réalisé après le goudronnage par le service départemental des routes prévu en juin. La commission environnement décidera des plantations à réaliser.

L'isolation du préau de l'école est terminée.

Le terrain prévu pour accueillir les déchets verts de la commune a été nettoyé.

#### **Voirie**

La commission voirie prévoit la réalisation des chemins suivants en 2022 :

- Chemin de La Male du stade à l'entrée de la maison Webster : 5 644, 56 € TTC
- Chemin du lotissement vers chez Gourdin et Capmas : 2 028, 12 € TTC
- Chemin de La Vayssière dans sa partie haute : 960 € TTC
- Chemin du Boslaroque (bosse sur chaussée pour évacuation de l'eau) : 960 €

#### **LOGEMENT**

Madame la Maire donne un compte-rendu de la visite des responsables d'HABITALYS qui ont visité la poste et d'autres maisons dans le village en vue de la réalisation d'appartements pour la location. Aucune réponse n'a à ce jour été donnée.

Dans l'attente d'éventuels travaux, les élus acceptent l'idée de proposer le bâtiment de la Poste pour l'hébergement d'une famille ukrainienne.

#### **RÉUNIONS**

Des élus donnent les comptes-rendus de réunions : commissions finance et culture de Fumel Vallée du Lot, SCOVAL, Eau 47.

#### **LA POSTE**

Un responsable de La Poste viendra le 21 avril à 14 heures pour voir l'aménagement de l'agence postale communale.